



## Chambre Nationale des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs

La multiplication désordonnée de contrôles administratifs, dont le caractère arbitraire met en danger le maintien de l'agrément de certains de nos confrères, est préoccupante.

Nous sommes également informés qu'une réflexion sur le contrôle est mise en œuvre par la DGCS.

Dans ce contexte, nous vous proposons de réfléchir ensemble sur cette problématique cruciale pour notre indépendance et notre avenir.

**« L'année 2013 est décisive pour la pérennité de la profession ! »**

*Ainsi la Chambre engage une réflexion sur ces sujets avec la volonté de proposer une démarche visant à préserver la qualité de l'exercice libéral du mandat judiciaire qui est confié au MJPM :*

Dans ce cadre, la Chambre Nationale des MJPM vous invite le **mardi 2 avril 2013** à la présentation des travaux de sa commission en charge de la thématique :

### **DEONTOLOGIE - QUALITE - CONTROLE du Mandataire judiciaire à la protection des majeurs**

*A la SOCIETE D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE  
Salle CHAPTAL  
4 Place saint Germain des Près  
75006 Paris*

*L'accueil sera assuré à partir de 13h45 ; la séance débutera à 14h00*

#### Intervenants :

- ✓ Pr Gilles Raoul-Cormeil : Cadre général
- ✓ M. Cohen-Hadria, Société ICMS : un contrôle envisageable
- ✓ Mme Nicole LAIGLE et M. Guillaume SOUTRA : animateurs de la commission

*La fin de la séance plénière est estimée à 17h00*

*La présidente  
Valérie Beaufour*